

INFORMATION ÉCHANGE

Présenté par le Service des Ressources Adultes
Bureau Mondial du Scoutisme
C.P. 241, CH-1211 Genève 4, Suisse



L'OMMS : ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT

Au moment où nous écrivons, l'OMMS compte 151 organisations membres. La plupart sont des associations nationales alors que d'autres sont des Fédérations, regroupant plusieurs associations.

L'OMMS, c'est donc un ensemble d'organisations nationales, on ne saurait la réduire à ses instances internationales telles que les Comités, le Bureau Mondial ou les Bureaux Régionaux.

Tout membre d'une association scout nationale reconnue est par le fait même, membre de l'OMMS et en parlant de l'OMMS chacun devrait dire "nous" et non pas "ils".

Quand nous parlons "d'égalité des chances" ou "d'accessibilité", c'est de la situation telle qu'elle est dans chaque association membre que nous devons parler, pas seulement de ce qui se passe au niveau international, au Comité Mondial, dans les Comités régionaux ou au Bureau Mondial. Comme si ces instances à elles seules étaient toute l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout !

HOMMES ET FEMMES DANS LE MOUVEMENT SCOUT

Voilà bien une question soulevée de nombreuses fois et depuis des années ! Surtout depuis que l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout s'est clairement déclarée ouverte aux filles et aux garçons. Depuis 1977, l'expression "les jeunes" a remplacé partout le mot "garçons" et figure dans la constitution et toutes les autres déclarations ou publications de l'OMMS. De fait, ceci a encore été confirmé par trois résolutions de conférences adoptées en 1993 et en 1996.

La première de ces résolutions a été adoptée à Bangkok en juillet 1993. Elle porte spécifiquement sur la question de la Coéducation et n'entre pas en matière en ce qui concerne les structures ou tout autre aspect de l'organisation. En voici le texte :

La Conférence

- *considérant qu'il est important d'offrir les mêmes possibilités aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes*
- *encourage les associations scout nationales dont les programmes sont*

ouverts aux garçons et aux filles, ainsi qu'aux jeunes, hommes et femmes, à faire le nécessaire pour que ces programmes soient élaborés de telle sorte qu'ils représentent réellement un processus de coéducation

- *encourage ces associations scout nationales à faire également le nécessaire pour que la formation des responsables adultes reflète le but, le processus et le programme de coéducation de l'association*
- *demande au Comité mondial de soutenir les associations nationales dans ce domaine, par l'intermédiaire du Comité mondial au Programme.*

La seconde a été elle aussi adoptée à Bangkok en juillet 1993. Traitant de l'encadrement adulte, elle venait compléter la précédente et la Politique Mondiale des Ressources Adultes adoptée au cours de la même conférence. Voici le texte de cette résolution, intitulée "Adultes dans le scoutisme : égalité des chances" :

La Conférence

- *considérant l'adoption par cette Conférence de la Politique Mondiale des Ressources Adultes*
- *considérant que l'OMMS est une organisation ouverte aux hommes et aux femmes, aux garçons et aux filles*
- *considérant l'importance d'offrir des chances égales aux hommes et aux femmes*
- *demande au Comité mondial et aux organisations scout nationales ouvertes aux femmes d'assurer aux deux sexes des chances égales et de considérer cela comme un élément important dans la mise en oeuvre de la Politique Mondiale des Ressources Adultes.*

En juillet 1996, l'accent était mis une nouvelle fois sur cette même question avec l'adoption par la Conférence d'Oslo d'une nouvelle résolution intitulée : "Femmes et hommes dans l'OMMS". Voici le texte de cette résolution :

La Conférence

- *réaffirmant les Résolutions 6 et 8 de la 33^e Conférence Mondiale du Scoutisme à Bangkok en 1993*
- *prenant en considération le fait que*

beaucoup d'organisations membres de l'OMMS comprennent des femmes dans leurs effectifs

- *considérant le besoin d'un programme orienté spécialement vers le développement des femmes, des hommes et - dans les associations scout nationales qui proposent leurs programmes à la fois aux garçons et aux filles, aux jeunes hommes et jeunes femmes - aussi vers le développement des femmes et des hommes ensemble*
- *prenant note des différents besoins et expériences des femmes et des hommes dans le cadre de la formation des responsables*
- *rappelant que peu de membres féminins sont représentés dans les organes de décisions les plus importants de l'OMMS*
- *recommande que le Comité Mondial du Scoutisme s'assure que dans toutes ses activités, particulièrement dans le cadre du programme des jeunes et la formation des responsables, il prenne en considération les différents besoins et expériences des femmes et des hommes et recommande à toutes les organisations scout nationales qui ont des effectifs féminins d'agir de même*
- *recommande instamment aux organisations scout nationales et aux organes au niveau mondial de travailler en vue d'une représentation plus équitable des femmes et des hommes à tous les niveaux.*

Ainsi donc, en théorie, ou du moins selon la Constitution ou des autres textes légaux, l'OMMS est ouverte à tous, filles et garçons, sans aucune distinction ou discrimination. De fait, à l'heure actuelle, la majorité des organisations nationales membres de l'OMMS sont ouvertes aux filles et aux garçons. Ce type d'organisation membre est désormais le plus répandu dans l'OMMS.

Les faits semblent donc bien conformes à la théorie mais malheureusement ceci n'est pas reflété dans la réalité de l'encadrement, à tous les niveaux de l'OMMS, qu'il s'agisse des organisations membres ou des structures internationales et bien que certains
(suite au verso)

progrès aient été réalisés, l'OMMS apparaît encore à tous les niveaux comme une organisation dominée par les hommes.

Dès que l'on entre dans le domaine des effectifs masculins et féminins, on se trouve en fait confronté à deux questions distinctes. L'une est d'ordre pédagogique et suppose que soit clarifiée notre conception de la coéducation et la manière dont elle devrait être transmise à toutes les organisations. L'autre est d'ordre structurel et se rapporte au fait que dès qu'une association est ouverte aussi bien aux filles qu'aux garçons, ceci doit apparaître aussi au niveau des cadres adultes ; les mêmes possibilités étant offertes à tous, hommes ou femmes, en fonction de leur compétence à occuper tel ou tel poste sans aucune autre considération telle que leur qualité d'homme ou de femme, par exemple. Cela vaut aussi pour les autres niveaux de l'OMMS, sur la scène internationale.

Une déclaration de politique sur "Filles et garçons, femmes et hommes dans le Mouvement scout".

Sous la présidence de Jocelyne Gendrin, Vice-présidente du Groupe des Méthodes Éducatives, un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois depuis la 34e Conférence Mondiale du Scoutisme pour préparer une "Déclaration de Politique" qui sera soumise par le Comité Mondial à la 35e Conférence Mondiale du Scoutisme à Durban.

Ce texte est maintenant au point. Il a été approuvé par le Groupe des Méthodes Éducatives et adopté par le Comité Mondial du Scoutisme qui le soumettra à la Conférence Mondiale, à Durban, en juillet prochain.

La politique proposée n'impose absolument pas à toutes les associations de s'ouvrir aux filles, en particulier lorsqu'elles sont immergées dans des cultures dans lesquelles l'éducation séparée des garçons et des filles est la règle dans tous les domaines. Toutefois dans des sociétés où la mixité est de règle (à l'école ou dans la vie professionnelle) le scoutisme a un rôle évident à remplir pour aider les garçons et les filles à gérer cette situation et les préparer à prendre une place constructive dans un tel environnement. De toute évidence, le scoutisme ne saurait rester sur la touche, refusant de jouer le jeu selon des règles acceptées dans la société tout entière. C'est vrai, la mixité n'était pas entrée dans les moeurs quand le scoutisme a été créé, c'est pourquoi un "mouvement de garçons" a vu le jour. Dans de nombreux autres domaines, le Mouvement s'est toujours placé à l'avant garde et n'a pas hésité à innover. Un certain nombre des

"particularités éducatives" qui le caractérisaient ont été reprises par d'autres et sont maintenant "la norme" en matière d'éducation. Il serait dommage qu'un mouvement aussi original et novateur en arrive dans ce domaine à perdre son dynamisme et à être perçu comme une survivance du passé, défendant bec et ongles son caractère de mouvement "réservé aux garçons" sans compter bien sûr la suspicion évidente que ne manquerait pas d'engendrer une telle attitude dans de nombreux pays.

Coéducation et mixité

Mettre ensemble des filles et des garçons, c'est pratiquer la mixité, ce n'est pas nécessairement pratiquer la coéducation. Mixité et coéducation sont deux choses distinctes, il ne faut pas les confondre.

Dans un certain nombre d'associations, on a décidé d'admettre des filles mais on n'a rien changé au programme en vigueur. En faisant cela, on a introduit la mixité mais, en terme de "coéducation", rien n'a été fait. Comme le dit le document qui sera présenté à Durban :

"Dans une démarche de coéducation, la réponse apportée aux besoins éducatifs des garçons et des filles, des jeunes gens et jeunes filles part d'une même proposition éducative, d'une série d'objectifs bien définis et utilise une méthode adaptée au développement de toutes les personnes, quel que soit leur sexe mais respectant les caractéristiques propres à chaque individu".

La dernière idée énoncée dans ce qui précède - "respect des caractéristiques propres à chaque individu" - est essentielle. De fait le scoutisme ne peut réussir que dans la mesure où il s'adapte à chaque individu. Ceci s'applique de toute évidence aux "objectifs éducatifs" qui à partir d'une même base, identique pour tous, doivent nécessairement être adaptés, personnalisés par chaque membre dont on s'attendra ensuite à ce qu'il "fasse de son mieux" pour les atteindre. Dans un contexte de coéducation, cette règle élémentaire devra être adaptée dans la mesure où une partie des personnes concernées seront des garçons et une autre des filles. De fait il n'est pas rare que les différences entre deux personnes du même sexe soient plus importantes que les différences entre deux personnes de sexe différent.

Égalité des chances dans le domaine des Ressources Adultes

Le Comité Mondial des Ressources Adultes avait décidé de compléter la "déclaration de politique" sur les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le Mouvement scout par

un document consacré aux cadres masculins et féminins dans le Mouvement.

La partie de la déclaration de politique consacrée aux "Ressources Adultes" est entièrement basée sur la Politique Mondiale des Ressources Adultes qui stipule que "Pour remplir sa mission, chaque association scout nationale doit pouvoir disposer à tout moment de l'encadrement adulte nécessaire à son fonctionnement et à son développement".

S'agissant d'une association ouverte aux filles et aux garçons cela implique :

- que les rôles soient bien répartis en fonction des compétences de chacun et non selon les sexes
- que le développement des compétences indispensables pour travailler avec des filles et des garçons soit pris en compte
- que tous les membres d'une même équipe se respectent les uns les autres et acceptent leurs différences.

Certaines associations, ouvertes aux filles et aux garçons, ont opté pour un système de dualité dans lequel pour chaque fonction on désignera un homme et une femme. Nous ne pensons pas qu'à long terme un tel système constitue une réponse adéquate. Pour nous, l'idéal serait que l'équilibre entre les cadres hommes et femmes se fasse de lui-même à partir du choix de la personne la plus compétente pour un poste donné. Cette conception est peut-être utopique et un tel équilibre ne se produira "spontanément" que dans plusieurs années quand la pratique de la coéducation sera devenue une chose naturelle et que la présence simultanée au sein d'une association d'éléments masculins et féminins considérés comme égaux sera perçue comme telle. D'ici là, il faudra bien que chaque association, chaque instance internationale trouve les moyens d'assurer une représentation équilibrée des deux sexes à tous les niveaux de leur structure. Il se peut donc que dans certains cas un système de quotas - introduit à titre provisoire et comme étape intermédiaire vers une procédure plus naturelle - soit une bonne solution. Sans rien négliger de ce qui précède, le Comité Mondial des Ressources Adultes poursuit son travail de préparation d'un texte de référence qui sera lui aussi soumis à la 35e Conférence du Scoutisme.

Toutes les idées que vous pourriez avoir, les suggestions que vous aimeriez faire sont susceptibles d'aider le comité dans son travail. N'hésitez pas à les adresser au Directeur des Ressources Adultes, Bureau Mondial du Scoutisme, C.P. 241, 1211 Genève 4, Suisse, d'ici au 1er juin 1999.